

Soutenez les apprenti(e)s
du Centre Gustave Eiffel
en affectant une partie

des 13% de la
Taxe d'apprentissage
à nos lycées partenaires

>> En savoir plus sur nos lycées partenaires ...

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Promesse de versement de la part libre de la TA (13%)

Entreprise	Responsable TA
Nom :	Nom :
Adresse :	Prénom :
CP :	Fonction :
Ville :	Téléphone :
	Email :

LYCEES PARTENAIRES DU CENTRE GUSTAVE EIFFEL

Lycées	Sommes affectées
Secteur ENERGIE	
• Lycée Louis Blériot à Suresnes UAI 092 0171L	€
• Lycée Raspail à Paris 14 ^{ème} UAI 075 0691U	€
Secteur CONSTRUCTION	
• Lycée Jean Monnet à Montrouge UAI 092 0164D	€
• Lycée Gustave Eiffel à Massy UAI 091 0632T	€
Secteur TERTIAIRE	
• Lycée Dumont d'Urville à Maurepas UAI 078 1883Y	€

MODALITES DE VERSEMENT

Les entreprises ont jusqu'au 31 mai 2020 pour effectuer les versements directement par chèque ou virement aux lycées sélectionnés.

TRAÇABILITE DES FONDS

Afin de faciliter les traçabilités des montants affectés, nous vous remercions de retourner ce document complété à Mr Chorin :

- Par email : n.chorin@centre-gustave-eiffel.com
- Par courrier : Centre Gustave Eiffel 28 route de Longjumeau 91380 CHILLY-MAZARIN